Conférence de presse – TAE
21 décembre 2022

En janvier 2022, lors de l'intronisation de Lamine Naham comme maire, nous lui avions fait remarquer que, malgré tous les efforts qu'il faisait pour tenter de changer de ton et apparaître comme un « homme nouveau », nous n'étions pas dupes ! Après ses 14 années comme adjoint, il aurait fallu que nous ayons la mémoire courte. En effet, dès le début du mandat en 2020, c'est bien lui qui s'est chargé de « muscler » les interventions et les décisions de la majorité pour nous écarter et tenter de nous bâillonner. Mais pragmatiques, nous avons donc, début 2022, pris acte de ses déclarations et de la volonté exprimée d'insuffler plus de démocratie. Pour autant, ni naïfs ni amnésiques, nous lui avions alors déclaré : « tu nous permettras de prendre notre temps et de juger sur pièces dans les mois qui vont venir. ».

Et bien nous y voilà ! Jamais le débat n'a autant été empêché. Plus de commissions d'élus sur de nombreux thèmes, limitation à une intervention par élu par délibération, excès d'autoritarisme, etc. Cette absence de commissions d'élus couplée au mode de fonctionnement du CM voulu par L.Naham empêche de fait toute possibilité d'échange et de discussion entre la majorité et nous sur de nombreux sujets (éducation-jeunesse, politique de la Ville, culture, sports...). De même, les commissions participatives sont invoquées par le maire pour justifier la suppression des commissions d'élus sur bien des sujets. Nous le redisons donc : si la participation citoyenne doit permettre à chacun de contribuer librement au débat public sur la commune, elle ne doit pas être utilisée pour priver les élus des espaces de débat, de réflexion et de co-construction. Le mode de fonctionnement choisi par Lamine Naham est en réalité décidé pour aseptiser voire empêcher tout débat, toute discussion… C'est navrant et vraiment inquiétant pour la démocratie sur la commune et cela nourrit bien évidemment les tensions. Même la presse est aujourd'hui témoin du fait d'un climat qui n'a jamais été aussi détestable.

Le maire se réfugie dans l'autoritarisme pour fuir le débat, nos interrogations ou nos oppositions mais aussi nos propositions (car nous en avons à faire et à travailler avec la majorité!). Mais, que l'on soit clair : le recours à l'autoritarisme ne nous impressionne guère, bien au contraire… Beaucoup de gens y voit une fébrilité révélatrice d'illégitimité. Beaucoup en effet considèrent que nous aurions dû retourner devant les urnes après la démission de Marc Goua. Mais aujourd'hui, cet autoritarisme révèle aussi, pour beaucoup, une forme d'incapacité à faire face aux débats que nous devons avoir et qu'attendent les Trélazéens… Ce recours à l'autoritarisme est en fait un aveu de faiblesse politique.

La situation est donc très compliquée avec la majorité mais nous considérons toujours qu'il y a possibilité de la faire évoluer dans le bon sens. Nous sommes prêts en effet à échanger avec la majorité, à essayer de trouver des solutions pour déterminer un mode de fonctionnement démocratique et respectueux de chacun. Nous pensons que c'est une nécessité pour tout le monde.

De notre point de vue, si nous souhaitons mettre en œuvre de nouvelles pratiques, il faut :

- revoir le règlement intérieur du conseil municipal et notamment les règles d'expression dans *InfoVille*
- sacraliser le conseil municipal comme un lieu d'échanges et de débats, et en garder la mémoire avec de vrais procès-verbaux.

- recréer des commissions municipales d'élus dignes de ce nom et ce, sur les différents sujets (éducation-jeunesse, politique de la Ville, culture, sports...)
- repenser les commissions extra-municipales enfin débarrassées du corset de « la clause de confidentialité » (et donc les repenser depuis le départ puisque certains ont refusé d'y siéger ou de les présider à cause de celle-ci)
- donner les moyens matériels à la minorité de travailler (local digne de ce nom en mairie doté de matériel informatique, etc.).

De plus, nous avons abordé la séquence budgétaire avec une attitude « proposante ». En effet, dans chacune des interventions que nous avons faites le 15 décembre dernier, des propositions concrètes ont été faites. Il est regrettable que la majorité municipale n'ait pas accepté d'en discuter une seule. Il est aussi tout à fait regrettable que si nous nous chargeons pas de les faire connaître, les Trélazéen-ne-s n'en sauront jamais rien dans la mesure où elles n'ont pas été évoquées dans la presse et ne figureront jamais dans « le PV nouvelle mouture ». Cela pose donc un réel problème de démocratie.

Nous vous les remettons et les mettrons en débat dans la ville en espérant qu'elles puissent un jour être discutées au sein de conseil municipal.

Thématiques	**Quelques exemples de propositions**
- Stratégie événementielle - Démocratie locale	• Mettre en place une démocratie locale véritablement représentative et participative (remise en place des commissions thématiques d'élus, repenser le fonctionnement des commissions participatives). • Repenser une politique culturelle nouvelle avec les acteurs locaux et les habitants. • Étudier la mise en place d'un Office Municipal des Sports et d'une structure inter-associative culturelle.
Éducation et jeunesse	• Priorité à l'école et à la réussite de chaque enfant (financement des initiatives pédagogiques, politiques / petits déjeuners à étendre, mise à niveau des équipements informatiques, mise à l'étude concertée de la construction d'un centre d'accueil de classe verte à proximité du site ardoisier dans le cadre d'une valorisation du site sur des bases de développement durable et humain). • Favoriser l'émancipation de chaque enfant, l'ouverture des jeunes sur le monde (développer une véritable offre de vacances pour les enfants de la commune). • Actions transversales à mettre en place (prévention routière par ex.)
Intergénérationnel	• Proposition de mise à l'étude d'un ensemble intergénérationnel à la Quantinière. • Étudier la possibilité d'associer un Foyer de Jeunes Travailleurs à cet ensemble. => Un projet pour favoriser le vivre ensemble sur ce nouveau quartier
Politique de la ville et action sociale	• Réintégrer la politique de la Ville et des points de l'action sociale dans le giron du Conseil municipal et créer les conditions pour que chaque élu (majorité et minorité) ait accès à l'ensemble des informations sur le sujet.
Transition écologique	• Favoriser le « bien-être » des habitants, la mixité sociale et la création concertée d'équipements utiles ainsi que déployer une politique énergétique volontariste (rénovation écologique des bâtiments

	municipaux). • Développer un maillage plus sécurisé d'espaces verts (ne pas les laisser être dévorés par l'urbanisation, préservation des espaces naturels et de la biodiversité) et de liaisons douces (revoir le plan de circulation, garantir la sécurité autour des écoles, se mobiliser pour favoriser les transports en commun et tendre vers la gratuité).
Autofinancement, dette, fiscalité,	• Contenir la hausse de la fiscalité en baissant le taux de la taxe foncière. • Mettre à l'étude la construction d'équipements publics sur la Quantinière (par exemple, réfléchir à la création d'une crèche publique, à associer au projet d'ensemble intergénérationnel) • Mettre à l'étude un projet de délibération décidant l'exonération temporaire de la taxe foncière sur 3 ans totale ou partielle pour les propriétaires qui réalisent des travaux d'économie d'énergie d'un montant supérieur à 10 000 €, dans les logements ayant été achevés avant le 1er janvier 1989.